

La préparation des colonies de vacances de l'été 1960

I. - L'Etat a diminué ses subventions, mais, grâce à la municipalité, les colonies fonctionneront normalement

Le haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports, venu avec le vent de l'ordre nouveau a mis en route une réforme du régime des subventions aux colonies de vacances qui consiste à supprimer les subventions de fonctionnement et à instituer des bourses de vacances en faveur des familles nécessiteuses.

Un sentiment de révolte

Il prévoit pour 1960 l'attribution de 70.000 bourses d'un montant uniforme de 10.000 francs. Même si cette prévision était réalisée, elle représenterait bien peu en regard des centaines de milliers de demandes justifiées et du million et demi de jeunes colons.

En définitive, l'Etat s'en tirera avec 700 millions.

On éprouve un sentiment de révolte quand on compare ce chiffre avec celui des sommes consacrées aux explosions atomiques ou à la « Pacification ».

Et il paraît que la France est prête à aider les pays sous-développés. C'est un comble !

On nous parle souvent de la grandeur française. Il nous semble que la vraie grandeur consiste à aider et à encourager la

science, la culture, l'éducation, la jeunesse.

Pour l'atteindre, il faudra une autre politique, avant tout une politique de paix et d'autres hommes, des hommes du peuple qui n'auront pas d'ordres à recevoir des généraux factieux, ni des banquiers, ni des cardinaux.

Perspectives pour l'été 1960

Pour l'ensemble du pays, la situation des colonies de vacances est alarmante. La courbe démographique indique que 240.000 enfants de plus devraient partir cette année. Hélas ! la diminution enregistrée en 1959 risque de s'accuser encore.

Que les Seynois soient rassurés ! Ils n'auront pas à constater les inconvénients que nous avons signalés.

L'augmentation de la subvention communale à la Caisse des Ecoles, augmentation de 3 millions approuvée par la Préfecture, permettra de faire face aux difficultés.

Le Service social, comme l'an dernier, s'efforcera d'obtenir le maximum d'allocations-vacances et fera les formalités nécessaires simplifiant ainsi les soucis des familles.

On peut dire qu'à deux mois

du départ, le dispositif des colonies est prêt à fonctionner. Les inscriptions affluent au bureau des écoles. Nous demandons à la population de ne pas attendre les derniers jours.

Le personnel d'encadrement : directeurs, économistes, moniteurs, infirmiers, personnel de service est à peu près complet.

Les cours de moniteurs qui ont fonctionné régulièrement vont permettre cette année un renforcement du contingent seynois dans le personnel d'encadrement.

Double séjour à la colonie du Touvet

Afin de parer aux augmentations d'effectifs, il sera organisé cette année un double séjour dans la colonie du Touvet (Isère) propriété communale.

Dans quelques semaines nous ferons de nouveau le point. Nous serons en mesure de donner la répartition définitive des colons, la liste du personnel d'encadrement. Sous ce rapport, il n'y aura pas de grands changements.

Le personnel de direction composé de membres de l'Enseignement ayant déjà une longue expérience des colonies seynoises, restera fidèle à notre organisation. Les familles des colons savent toute la confiance qu'on peut lui témoigner.

En résumé, les perspectives pour cet été sont satisfaisantes. Si, malheureusement, beaucoup d'organiseurs de colonies de vacances sont en difficulté, ce n'est pas le cas pour les Seynois.

Rien ne manquera à nos jeunes garçons et à nos jeunes filles.

Aucun effort ne sera épargné pour leur procurer joie et santé.

M. AUTRAN,
Adjoint au Maire